



RECU EN PREFECTURE
Le 26 novembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250285-20191114-0005855-0-02

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 14 novembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 novembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 55, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 67, 63, 64, 65, 66, 68, 69, 70, 71, 72

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 71 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD (à compter de la question n° 45), M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 2), M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 6 jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (jusqu'à la question n° 62 incluse), M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 15), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 15), Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 71 incluse), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 32 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 6), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 52), M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 15), Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Thierry MORTON.

Absents :

M. Emile BRIOT, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Christophe LIME, Mme Rosa REBRAB, M. Ludovic FAGAUT, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Sorour BARATI-AYMONIER à M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Danielle DARD à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 44 incluse), M. Jean-Sébastien LEUBA à Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY (à compter de la question n° 15), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 5 incluse et à compter de la question n° 63), Mme Danielle POISSENOT à Mme Béatrice FALCINELLA (à compter de la question n° 63), M. Yannick POUJET à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Abdel GHEZALI, Mme Karima ROCHDI à Mme Catherine THIEBAUT (pour la question n° 72), Mme Ilva SUGNY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 33), M. Gérard VAN HELLE à M. Rémi STHAL (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Ludovic FAGAUT à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 51 incluse), M. Michel OMOURI à M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 33 - Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté - Rapport annuel 2018

Délibération n° 2019/005855

Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté

Rapport annuel 2018

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS

	Date	Avis
CCSPL	05/11/2019	Favorable unanime
Commission de contrôle financier	05/11/2019	Favorable unanime

L'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté est issu du rapprochement des orchestres de Besançon et de Montbéliard. Il est porté par un syndicat mixte créé en 2012, qui regroupe la Ville de Besançon, la Ville de Montbéliard, Pays de Montbéliard Agglomération et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical de 16 membres, dont le Président est M. Jean-Louis FOUSSERET. La direction est composée d'un binôme : d'une part le directeur artistique et musical et chef d'orchestre M. Jean-François VERDIER, d'autre part le délégué général M. David OLIVERA.

Les 8 élus Ville titulaires membres du comité syndical de l'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté sont Mme MAILLOT, M. BONNET, M. BONTEMPS, M. CURIE, M. DUMONT, M. FOUSSERET, M. MORTON, M. POULIN.

L'année 2017 avait vu les équipes de l'Orchestre travailler à un rapprochement avec l'association Orchestre de Dijon, en vue de la création d'un orchestre régional, qui aurait pu prendre une dimension d'orchestre national. Une préfiguratrice du projet a été nommée par l'Etat. Toutefois, ce projet a été interrompu en février 2018. La Région Bourgogne Franche-Comté reste ainsi la seule région de France qui ne compte aucun orchestre permanent.

En octobre 2018, les membres du syndicat mixte et l'Etat ont fait part de leur souhait d'augmenter leur participation financière afin de permettre à l'Orchestre Victor Hugo de se mettre en conformité avec la réglementation. Ces dispositions renchérissant considérablement le coût de l'engagement de musiciens non permanents, les membres du Syndicat mixte ont souhaité faire évoluer le fonctionnement de l'Orchestre en créant un certain nombre de postes de musiciens permanents. Hormis le critère budgétaire, cela présente l'avantage de permettre le développement des actions de médiation et prestations en petit effectif non dirigé, dans la mesure où elles sont menées par des musiciens permanents dans le cadre de leur temps de travail annuel. Il est donc prévu de créer 30 postes de musiciens permanents à 50 % d'un temps plein en 2019.

1. Rapport d'activité

1.1. Les missions

L'Orchestre Victor Hugo a comme objectifs principaux :

- proposer dans ses villes de résidences et sur l'ensemble du territoire régional une saison symphonique riche et variée,
- élargir les publics et notamment sensibiliser les jeunes au répertoire symphonique (concerts scolaires, répétitions publiques commentées, concerts jeune public...).

L'accent est mis notamment sur le soutien des talents émergents du territoire, la découverte de chanteurs et d'instrumentalistes de renom appartenant à la scène nationale et internationale, les partenariats locaux, l'accompagnement de la formation de chanteurs amateurs et professionnels.

L'Orchestre a également pour mission de mettre en œuvre un Orchestre de Jeunes Musiciens en lien avec les conservatoires de la région (CRR de Besançon et CRD de Montbéliard notamment), et être un partenaire actif du Festival International de Musique de Besançon.

1.2. Les musiciens

L'Orchestre *Victor Hugo* se définit comme un collectif de musiciens au service du public et de la musique. Très impliqué dans la vie sociale de sa région, il en est aussi un ambassadeur actif, que ce soit à la Philharmonie de Paris ou à la Folle journée de Nantes.

Avec l'Orchestre Victor Hugo Franche Comté, le chef Jean-François VERDIER a enregistré plusieurs disques primés par la critique internationale. Il accueille des musiciens solistes, des formations ou des chefs d'orchestre de réputation nationale et internationale. En 2018-2019, l'Orchestre a ainsi travaillé avec Albane Carrère, Edicson Ruiz, Geneviève Laurenceau, Julien Martineau, Cyrille Lacrouts, Eric Lacrouts, Dylan Corlay, Marie Vermeulin, Débora Waldman, le Quatuor Zaïde, Thierry Bilisko, Olivier Dartevelle, Arnaud Guillou, les solistes de la Maîtrise des Hauts de Seine, Pierre Babolat, Florence Alayrac

Environ 75 musiciens répondent aux besoins permanents de l'Orchestre. Au total, ce sont environ 170 musiciens et/ou artistes lyriques qui interviennent avec l'Orchestre.

1.3. La programmation

L'Orchestre Victor Hugo Franche-Comté interprète un large répertoire allant de Bach au *Sacre du Printemps*, de Bacri à Berio, de Glass à Léopold Mozart, de Mahler à Debussy, du jazz-rock au romantisme. Il n'hésite pas à programmer des concertos pour marimba, glass harmonica ou même cor des alpes et propose des créations innovantes, par exemple avec les écrivains Bernard Friot et Vincent Cuvellier, le peintre Charles Belle, les jazzmen Andy Emler, Erik Truffaz, David Linx, la chorégraphe Nathalie Pernette, les chanteurs Hubert-Felix Thiéfaïne ou John Southworth.

L'Orchestre s'adresse à tous les publics, à travers les concerts mais aussi de nombreuses actions. Par exemple, il propose aux jeunes des projets artistiques spécialement conçus pour eux et en leur ouvrant les portes du plateau, des répétitions, en jouant dans les bibliothèques, les préaux d'écoles, les hangars d'usine... Il crée régulièrement des spectacles pour le jeune public.

Pour approfondir sa démarche de recherche de nouveaux publics, l'Orchestre a souhaité dépasser la logique de programmation jeune public ponctuelle et proposer une offre régulière tout au long de l'année pour les familles. Il a ainsi lancé en 2018 la première saison entièrement consacrée aux contes musicaux : *Rendez-vous conte*, quatre rendez-vous pour découvrir l'orchestre autrement, à tout âge, au fil d'histoires pleines de suspens, de poésie ou d'humour. Chaque représentation est accompagnée d'une démonstration de soundpainting, avec la participation d'enfants fréquentant les accueils périscolaires des Maisons de quartier et MJC ou gérés par les Francas.

Par ailleurs, l'orchestre est un intervenant, et ce depuis plusieurs années, des parcours artistiques et culturels proposés aux élèves des établissements publics mis en œuvre par la ville de Besançon. Depuis la saison 2015/2016 un nouveau parcours a été imaginé pour 8 classes de CP/CE1. Ce parcours s'intitule : « La Boîte à orchestre ».

Sur la saison 2018-2019, l'Orchestre a proposé 20 manifestations à Besançon, 14 à Montbéliard et 11 en Région. Plus de 16 000 spectateurs ont été enregistrés sur Besançon.

2. Conditions d'exécution du service public

2.1. Le personnel

L'activité de l'OVHFC est gérée par une équipe constituée de 7 personnes, dont le chef d'orchestre. Outre les musiciens, s'y ajoute une quinzaine de techniciens et intermittents en fonction des besoins.

2.2. Les tarifs

Les tarifs sont votés en conseil syndical conformément aux dispositions réglementaires.

Le tarif maximal pratiqué pour un concert est de 23 € (plein tarif pour le concert de Nouvel An). La grille tarifaire prévoit des « pack famille » (2 adultes, 2 enfants) à 56 €, des « pack 5 places adultes » pour 92 € et des tarifs enfant. L'Orchestre propose également des tarifs réduits pour les publics en difficulté. Ces tarifs sont inchangés par rapport à l'année précédente. Le tarif des disques varie de 12,50 € à 15 €.

2.3. Les sites

Sur Besançon, l'Orchestre dispose de bureaux mis à disposition par la Ville de Besançon, et utilise régulièrement comme lieux de répétition le conservatoire Régional, la Scène nationale des Deux Scènes, et le Kursaal.

3. Situation financière et liens avec la Ville de Besançon

3.1. Situation financière 2018

Le compte administratif 2018 a été approuvé par le conseil d'administration de l'OVH le 15 mars 2019. Il est conforme au compte de gestion.

Au titre de 2018, la section de fonctionnement dégage un excédent, et la section d'investissement un léger déficit. Les résultats cumulés des deux sections sont positifs.

L'OVH n'a pas souscrit d'emprunt en 2018 et n'est pas endetté. Il convient cependant de signaler que le résultat cumulé intègre un montant de 400 K€ issu de financements de l'Etat en 2017 destinés à la création de l'Orchestre National avec Dijon. Compte tenu de l'arrêt de ce projet, ce solde est en attente de décision.

Section d'investissement

en K€	2018	2017	2016
Recettes d'investissement	21	25,9	31,8
Dépenses d'investissement	22,4	28,8	28,6
Résultat de l'exercice en investissement	- 1,4	- 2,9	+ 3,2
Résultat cumulé	3,0	+ 4,4	+ 7,3

Les dépenses réelles d'équipements représentent 5 K€, et les recettes réelles (subvention) 6 K€. Les autres éléments pour atteindre le total de dépenses et de recettes d'investissement sont des opérations d'ordre.

Section de fonctionnement

en K€	2018	2017	2016
Recettes de fonctionnement	1 805,85	2 210,81	2 072,26
Dépenses de fonctionnement	1 740,13	1 831,15	2 012,38
Résultat de l'exercice en fonctionnement	65,72	379,66	59,88
Résultat cumulé après intégration	537,5	471,77	92,11

Les volumes de dépenses et recettes diminuent entre 2017 et 2018, cela s'explique essentiellement par l'arrêt des engagements sur le projet d'orchestre national.

Les principales recettes de fonctionnement émanent :

- Des subventions et contributions pour 1 358 K€ soit 75 % du total. Avec un montant global de 630 K€ en subvention de fonctionnement, la Ville de Besançon représente 35 % du total des recettes de l'OVH.
- Des recettes propres (frais d'inscription) pour 297 K€ soit 16 % du total. Ce montant est similaire à celui de 2017.

Les principaux postes de dépenses sont traditionnellement les charges de personnels (1 243 K€ soit 71 % du total, en baisse par rapport à 2017 où ce taux avait fortement augmenté), les frais de missions (transports, déplacements des musiciens notamment), les locations de partitions et d'instruments, ainsi que les honoraires de communication et publicité, pour un cumul de l'ordre de 380 K€.

3.2. Liens avec la Ville de Besançon

Conventions - Juridique

Il n'existe pas de convention d'objectifs et de moyens liant la Ville au Syndicat Mixte, les engagements réciproques des financeurs et du Syndicat Mixte sont fixés par les statuts de la structure.

Hormis sur les subventions et le rapport annuel 2017, le Conseil Municipal n'a pas été sollicité pour l'Orchestre en 2018. L'orchestre est cependant régulièrement cité dans différents partenariats.

Liens financiers

Le principal flux financier entre la Ville de Besançon et le Syndicat Mixte est la contribution versée par la Ville en tant que membre du Syndicat, fixée à 630 K€ dans les statuts.

Une subvention de 3,5 K€ a été versée dans le cadre des parcours culturels, et 2 K€ ont été versés en subvention d'investissement.

Conclusion

La qualité des prestations est reconnue et conforme aux attentes des membres du Syndicat. La situation financière est correcte. L'Orchestre Victor Hugo dispose désormais d'une dimension importante dans le paysage culturel local, mais aussi national.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2018 du Syndicat Mixte « Orchestre Victor Hugo Franche-Comté ».

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

